

"La Turquie a d'importants besoins en viande bovine, qui seront durables dans le temps"
 (Réussir Bovins Viande)

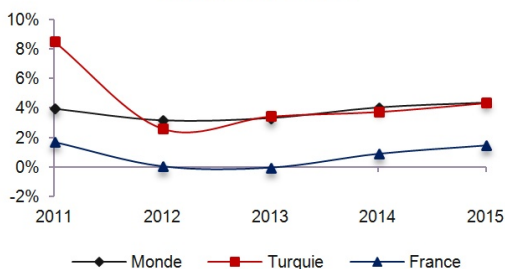
La Turquie en 2013

PIB : 823 Mds USD*
 Croissance : 4%*
 Inflation (IPP) : 6,97%
 Balance commerciale : -7,1%*
15^{ème} rang mondial**
9^{ème} économie émergente (2012)
 Population : 76 Mns
 Moyenne d'âge : 30 ans
 Taux de chômage : 9,5%*
 Superficie : 779 452 km²

*Estimations
 **Selon le PIB en PPA

Taux de change au 01.03.2014 :
 1€ = 3,050 TL
 1\$ = 2.210 TL

**Evolution de la croissance du PIB
 entre 2011 et 2015**



International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, April 2013



Présentation du marché de la viande

La Turquie est le 7^{ème} plus grand pays agricole au monde et le 1^{er} à l'échelle européenne. La production agricole est en augmentation constante ces dernières années (+6,1% en 2011 et +3,1% en 2012), portée notamment par les produits d'origine animale qui ont connu une croissance de 15,8% entre 2011 et 2012.

Viande rouge :

Suite à une crise du secteur de la viande en 2008, le pays a connu une diminution de son cheptel local hors volailles. Le Ministère turc de l'Agriculture a donc dû rouvrir ses frontières, fermées depuis 1996, aux viandes et animaux vivants. Puis l'augmentation des taxes à l'importation a eu pour effet d'accroître la production locale de viande bovine (869 292 tonnes en 2013, +8,8% par rapport à 2012), de même que la production de viande de chèvre, qui a augmenté de 35,1%. La production de viande rouge est passée de 420 000 à 916 000 tonnes en 10 ans. Mais le pays connaît toujours un déficit en viande rouge. La viande rouge en Turquie provient à 87% de bœuf et à 10% de mouton. La Turquie compte actuellement environ 14 Mns de têtes de bétail et 36 Mns d'ovins. Les Turcs consomment en moyenne 12 kg de viande rouge par personne et par an (19 kg en moy. en Europe). Si la filière viande bovine turque repose d'abord sur l'abattage des vaches de réforme laitières, des ateliers spécialisés d'engraissement de grande taille se développent, intégrés à des entreprises d'abattage et/ou de distribution. S'y ajoutent 5 000 éleveurs traditionnels.

Volaille :

La viande de volaille est la plus consommée en Turquie (19 kg/pers./an), où elle représente 65% de la consommation de viande. La Turquie est le 1^{er} producteur européen et le 10^{ème} producteur mondial de viande de poulet. En 2013, 1,7 Mds de poulets ont été abattus et 1,758 Mns de tonnes de viande de poulet ont été produites (+1,2% par rapport à 2012). La même année, 4,5 Mns de dindes ont été abattues, pour une production totale de 40 000 tonnes (-3% par rapport à 2012). En 2013, la Turquie a exporté de la viande de volaille vers 45 pays et en a importé de 9 pays. Parmi les destinations phares se trouvent les pays du Moyen-Orient, du Maghreb et des Balkans. En termes d'importation, la France est le premier fournisseur de viande de volaille de la Turquie, suivie des Pays-Bas et de l'Allemagne.

En matière de réglementations, les systèmes HACCP et GMP sont devenus obligatoires. Le système d'étiquetage et la traçabilité ont été mis au niveau des standards européens. Tous les produits alimentaires doivent comporter un certificat non-OGM et le marquage CE est obligatoire. La mise aux normes des abattoirs a également commencé avec la publication en 2011 d'une directive concernant l'enregistrement et l'obtention d'autorisation pour les sites de traitement de produits alimentaires.

"Il existe une complémentarité entre la Turquie et l'Union européenne dans le secteur bétail et viande et les deux parties souhaitent approfondir leur coopération"

(Réussir Bovins Viande)

S'implanter en Turquie

- + Economie diversifiée et en croissance
- + Marché intérieur conséquent, classe moyenne développée
- + Système d'investissement libéral et attractif, système d'incitation très performant
- + Secteurs industriel et tertiaire performants
- Développement régional hétérogène
- Proximité de zones de tensions
- Dépendance vis-à-vis des investissements et marchés étrangers
- Forte dépendance énergétique

Forces

- + Force du secteur avicole : nombre limité d'entreprises privées de taille moyenne à élevée, très dynamiques et développées et disposant d'installations intégrées équipées de technologies modernes. Le secteur avicole appuie son développement sur une demande élevée.
- + Capacité et volonté d'investissement des professionnels turcs. Importants investissements en technologies et innovations.
- + Main d'œuvre qualifiée aux coûts concurrentiels.
- + Géographie et climat favorables → conditions favorables pour l'élevage.
- + Proximité des principaux marchés à l'export.

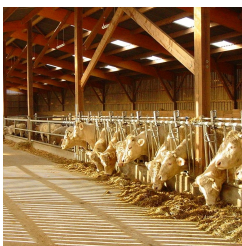
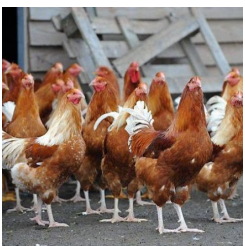
Faiblesses

- Retard du secteur bovin/ovin/caprin : quelques entreprises de taille moyenne aux installations intégrées et un grand nombre de petites exploitations archaïques, souffrant d'un retard de développement technologique. Certaines ne sont pas déclarées.
- Manque d'organisations professionnelles.
- Coûts élevé de l'alimentation animale.
- Important besoin de modernisation des infrastructures, d'automatisation des process et d'innovations pour la production et les services.

Opportunités

- Apport technologique (machines, équipements, process) pour une utilisation optimale des matières premières, des économies d'énergie et des progrès dans le recyclage et la valorisation des déchets.
- Accompagnement des évolutions structurelles : contribuer au développement d'exploitations de grandes tailles, intégrées et équipées de technologies évoluées.
- Investissements dans l'élevage (production intensive ou extensive de viande à grande échelle), l'abattage et la transformation alimentaire.

Les axes de développement déployés par l'Etat, alliant libéralisation et sécurisation de la filière, sont à même d'ouvrir un grand nombre de marchés et de sécuriser les investissements, notamment étrangers. Les investisseurs peuvent compter sur d'importants soutiens publics à l'investissement. La demande en bovins d'engraissement et en reproducteurs laitiers est actuellement importante.





Les événements à venir en Turquie

Salon International de l'élevage et du lait

Du 14 au 17 mai 2014

Burdur

Istanbul GIDA-TEK 2014

Salon des technologies de l'agroalimentaire, de la sécurité alimentaire et des additifs

Du 18 au 21 septembre 2014

Istanbul

ANIMALEXPO

Salon International des technologies de l'élevage et de l'industrie laitière

Du 18 au 21 septembre 2014

Izmir

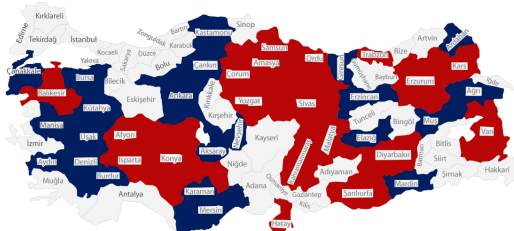
BURTARIM 2014

Salon de l'agriculture, des semences, de l'arboriculture et de l'industrie laitière

Du 14 au 18 octobre 2014

Bursa

Régions éligibles aux subventions IPARD



En rouge : régions de la 1^{ère} phase
 En bleu : régions de la 2^{ème} phase

Rôle de l'Etat

Actuellement le secteur de l'élevage fait partie des priorités du Ministère de l'Agriculture, qui axe la majeure partie de ses soutiens sur :

- Le développement des races bovines et à lait dans le pays
- Le développement de la filière caprine
- L'ouverture de la gestion des prairies/pâturages au secteur privé
- La redéfinition des tâches du Conseil de la Viande et du Poisson (EBK) pour en faire un régulateur du marché de la viande
- Le développement de l'exportation d'animaux vivants (bovins) de la région de la Thrace, zone indemne de maladie
- L'incitation des petits élevages à se développer davantage et à se mettre aux normes

La production est très dépendante des politiques fiscales du gouvernement. Les taxes à l'importation ont été réduites jusqu'à 0%. Elles ont par la suite été rehaussées, à partir de 2011, afin de promouvoir la production locale.

Incitations

+ Important soutien du gouvernement depuis 2009 : évolution de la législation permettant d'harmoniser le secteur avec les standards européens et internationaux + subventions et aides pour l'élevage d'animaux. En quelques années, les aides sont passées de 1 064 USD à 3 591 USD par personne.

+ Eligibilité aux subventions de l'UE. IPARD : jusqu'à 65% de subventions aux projets industriels.

Zoom sur l'IPARD

L'IPARD est l'Instrument d'Aide de Pré-Adhésion pour le Développement Rural de l'Union européenne. Il s'agit de subventions à l'investissement. L'IPARD finance 50% des coûts de l'investissement et concerne notamment les exploitations agricoles productrices de viandes. La subvention s'élève à 55% de l'investissement si le demandeur a moins de 40 ans, 60% si l'investissement a lieu en zone de montagne et 65% lorsque ces deux dernières conditions sont réunies. L'éligibilité du projet dépend en outre de la taille de l'entreprise, de la région d'implantation (voir carte ci-contre) et du coût total de l'investissement.

L'accompagnement Advantis

Société d'Accompagnement International basée à Istanbul

Conseils et services opérationnels

Développement export
 Sourcing industriel
 Implantation

Analyse et étude des marchés

Expertise de plus de 10 ans à l'approche du marché turc

Taille de l'entreprise	- Viande rouge : 30-250 têtes de gros bétail ou 100-500 moutons ou 100-150 chèvres - Volaille : 5.000-50.000 poulets/période ou 1.000-8.000 dindes/période
Coût total de l'investissement	- Viande rouge : 20.000-1.000.000 € - Volaille : 15.000 - 500.000 €

Ces conditions concernent les exploitations d'ores et déjà établies en Turquie. Les projets d'investissement pour les nouvelles entreprises sont également éligibles. Les projets IPARD doivent répondre à un critère de durabilité : les activités résultant de l'investissement doivent se poursuivre pendant une durée minimum de 5 ans à compter de la date de fin de l'investissement subventionné.

Pour de plus amples informations et pour nous faire part de vos projets...